

Le 2000

Volume 30, no 15 - juin 2004

Journal provincial



Élections syndicales

En français naturellement

www.scfp2000.qc.ca

Votre source d'information syndicale

Table des matières

3

Mot du président et
du secrétaire général

7

Histoire de mon syndicat
Comité de formation
Erratum

4-5

Concours
« En français naturellement »

8

Le monde du travail
L'éthique dans la fonction publique...
Débrayage à la région Manicouagan
Petit parallèle intéressant...

6

Élections syndicales



En français naturellement

Du 5 au 22 mars, la culture d'expression française a été mise en lumière afin que les francophones et les francophiles puissent la découvrir... et la redécouvrir.

La section locale 2000 a invité ses membres à faire quelques petits jeux linguistiques et ainsi participer à un concours.

Vous trouverez en pages 4 et 5 les jeux linguistiques et leurs réponses ainsi que le nom des deux gagnants et des personnes qui se sont méritées les prix de participation.

Rappelons-nous que le 1^{er} prix était un Multidictionnaire de la langue française, un kangourou avec le logo brodé de la section locale 2000 et une épinglette de la Francofête.

Quant au 2^e prix, celui-ci se composait d'une veste en polar sans manche avec le logo brodé de la section locale 2000 et une épinglette de la Francofête. Cette épinglette a également été remise à trois de nos membres comme prix de participation.

Tous ces prix étaient également accompagnés de divers articles promotionnels sur la langue française.

Nous tenons à féliciter les gagnantes et gagnants ainsi que tous les membres qui ont participé à ce concours et par la même occasion, contribué à la promotion de la langue française.

Serge Lachance
Responsable provincial
de l'information



Le 2000 est un bulletin d'information provincial publié par le Syndicat des employé-e-s de techniques professionnelles et de bureau d'Hydro-Québec, section locale 2000, SCFP-FTQ.

Le 2000 est tiré à 5 775 copies et est distribué gratuitement à tous les membres.

Président : **Claude Arseneault**

Secrétaire général : **Guy Poirier**

Responsable de l'information :
Serge Lachance

Montage et traitement de texte :
Carole Malboeuf

Toute correspondance au sujet de cette publication doit être adressée au : Syndicat des employé-e-s de techniques professionnelles et de bureau d'Hydro-Québec, section locale 2000 SCFP-FTQ, 1010, rue de Liège Est, 2^e étage, Montréal Qc H2P 1L2

Tél.: (514) 381-2000

Courriel :
bureau.syndicat@scfp2000.qc.ca

Infographie et impression :
Atelier Québécois Offset inc.



DÉPÔT LÉGAL :
Bibliothèque nationale du Québec

Numéro de convention : 40005710

Un espace vous sera réservé

Vous avez un sujet et désirez être publié, la rubrique « **opinion du lecteur** » est pour vous. C'est simple, envoyez-nous votre texte par courriel à information@scfp2000.qc.ca

Votre texte doit comporter un maximum de 750 mots, être signé et contenir vos coordonnées.

Mot du président, Claude Arseneault et du secrétaire général, Guy Poirier



Un mandat ... beaucoup d'attentes



Après quelques mois de relâche dans la parution de votre journal *Le 2000*, due à la période électorale, nous revoilà !

D'entrée de jeu, nous tenons à remercier toutes celles et ceux qui ont participé à cet exercice démocratique et à vous assurer que nous ne ménagerons aucun effort pour bien vous représenter toutes et tous.

Au cours de cette campagne électorale, il a beaucoup été question des enjeux de ce nouveau mandat. Il est toujours agréable d'aller dans les milieux de travail pour vous rencontrer et discuter avec vous. D'ailleurs vos préoccupations sont à peu de chose près les mêmes dans tous les coins de la province. L'équité salariale et l'évaluation des emplois, les effets des changements techniques et technologiques sur nos emplois, notre présence à la Régie de l'énergie, la sous-traitance et le projet de fusion des sections locales ou la modernisation de notre organisation ne sont que quelques-uns des dossiers que nous aurons à traiter au cours des trois (3) prochaines années.

Dès la fin du processus électoral, les priorités de ce nouveau mandat seront établies avec les membres du Comité exécutif provincial, qui comportera probablement de nouvelles présences (le résultat des élections régionales étant le 4 juin). Comme nous l'avons fait jusqu'à maintenant, toujours avec votre appui, nous prendrons tous les moyens nécessaires pour atteindre nos objectifs.

Le plan de résistance de la FTQ aux mesures de démantèlement et d'appauvrissement du gouvernement Charest demeure aussi au cœur de nos préoccupations. Dans ce cadre, pour démontrer notre désaccord, nous étions près de 100 000 participants, venant de plusieurs régions de la province, à la marche du 1^{er} mai à Montréal. Peut-être y étiez-vous aussi ? Nous ne devons pas attendre d'être personnellement touché par les projets du gouvernement pour manifester notre désaccord. Nous devons agir systématiquement et participer à toutes les activités de protestation qui seront organisées prochainement. Ce sera l'occasion de rendez-vous à ne pas manquer. Nous aurons l'occasion d'y revenir dès septembre.

Comme vous voyez, malgré que la convention collective a été renouvelée pour cinq ans, nous serons encore bien occupés.

Pour le moment nous n'avons qu'à espérer un bel été.

Solidairement,

Claude Arseneault
Président provincial

Guy Poirier
Secrétaire général



Réponses

En français naturellement



Francine Deneault
Région Richelieu



Jean Roy
Région Laurentides

1. Quel bon vent vous amène ?

Découvrez le nom du vent qui se cache dans ces lettres.

1. Vent chaud et sec qui souffle sur le Sahara. « COROSIC »

SIROCCO

2. Vent chaud et sec qui descend des montagnes. « KONOCHI »

CHINOOK

3. Vent du nord, glacial, violent et accompagné de tempêtes de neige. « ZARLBIZD »

BLIZZARD

2. Les deux genres sont dans la nature.

Dans chacun des trois mots suivants formés de mots terminés par –e, deux mots sont masculins et un, féminin. Trouvez le mot féminin de chaque trio.

1. acétone, amiante, antidote.

UNE ACÉTONE

2. poulpe, pétoncle, scolopendre.

UNE SCOLOPENDRE

3. tentacule, stalactite, planisphère

UNE STALACTITE

3. Correctement et naturellement.

Parmi les adverbes de manière ci-dessous, trois sont mal écrits. À vous de les découvrir !

1. aisément

6. galement

2. ardemment

7. hardiment

3. assidument

8. instamment

4. brèvement

9. intelligeamment

5. éperdument

10. joliment

4. BRIÈVEMENT
5. ÉPERDUMENT
9. INTELLIGEMMENT

Règlement:

Pour participer, il fallait être membre de la section locale 2000, avoir complété entièrement la section identification et nous avoir retourné le formulaire électronique au plus tard le 22 mars 16h00. Il n'était accepté qu'un bulletin de participation par personne. Vous deviez donner une réponse à chacune des questions linguistiques. Le tirage a eu lieu dans les bureaux du Syndicat des employé-e-s de techniques professionnelles et de bureau d'Hydro-Québec, section locale 2000, SFCF-FTQ, le 8 avril 2004.

au concours

4. Chasse à l'intrus

1. Lequel de ces mots n'appartient pas au domaine de la pêche de loisir ?

- a) cuiller
- b) flotter
- c) dégorgeoir
- d) cuilleron

Cuilleron: coupe ovale ou ronde au bout du manche d'une cuiller, avec laquelle on pend le liquide, la poudre, etc.

2. Lequel de ces mots ne fait pas partie de l'équipement des grimpeurs ?

- a) mousqueton
- b) piton
- c) cordée
- d) descendeur

Cordée: groupe de grimpeurs reliés les uns aux autres par une ou plusieurs cordes.

5. À en perdre le nord...

Nord, sud, est, ouest, ... Sauriez-vous associer les mots suivants à la ou aux directions qu'ils désignent ?

	Nord	Sud	Est	Ouest
1. austral.....		S		
2. antarctique.....		S		
3. septentrional.....	S			
4. ponant.....				S

6. Jeu de construction

Comme les roses, la construction des verbes et des locutions verbales est parfois... épineuses ! Il arrive que l'on confonde les prépositions qu'ils commandent, les verbes pronominaux et ceux qui ne le sont pas... Dans chaque série de phrases, trouvez la ou les constructions correctes.

- 1. a) Dès son arrivée, le nouveau conseiller s'est accaparé de tous les dossiers.
- 1. b) Dès son arrivée, le nouveau conseiller a accaparé tous les dossier.
- 1. c) Dès son arrivée, le nouveau conseiller s'est accaparé tous les dossiers.

1. b) Le verbe *accaparer* ne s'emploie pas à la forme pronominale. On accapare quelque chose (et on s'empare de quelque chose).

- 2. a) La délégué a objecté que c'était une injustice.
- 2. b) La déléguée s'est objectée que c'était une injustice.
- 2. c) La déléguée lui a objecté l'injustice.

2. a) et c) Le verbe *objecter* ne s'emploie pas à la forme pronominale. On objecte que... ou on objecte quelque chose (mais: on s'oppose à quelque chose).

- 3. a) Les responsables de la sécurité ont enjoint le personnel à évacuer l'immeuble.
- 3. b) Les responsables de la sécurité ont enjoint au personnel d'évacuer l'immeuble.
- 3. c) Les responsables de la sécurité ont enjoint le personnel d'évacuer l'immeuble.

3. b) Le verbe *enjoindre* se construit avec la préposition *à*. On enjoint à quelqu'un de faire quelque chose.

7. De la nature au travail, qui suis-je ?

Les mots ont souvent plusieurs sens, propres ou figurés. Issus de la nature, certains mots sont souvent employés au travail. Devinez-les !

1. Je suis un insecte sauteur, mais je peux aussi être sur la carte et dans l'ordinateur. (4 lettres)

PUCE

2. Dans l'arbre, je suis verte puis jaune ou rouge, mais au bureau, je suis généralement blanche. (7 lettres)

FEUILLE

3. Je m'étends parfois à perte de vue, mais au travail on m'associe à action, à compétence et à connaissance. (5 lettres).

CHAMP



Nathalie St-Jacques
Région St-Laurent

Jocelyne Savard
Région Richelieu



Michel Beck
Région Richelieu



Élections syndicales

Élection provinciale

Un processus d'élection secret et anonyme !

Dans le but de démystifier ce processus, en voici un court résumé et une rétrospective de la journée du 23 avril dernier.

Qui peut être présent dans la salle de dépouillement :

1. Le président du comité provincial d'élection ;
2. Le secrétaire du comité provincial d'élection ;
3. Chaque candidat ou leur représentant ;
4. Trois scrutatrices ou scrutateurs nommés par chacun des candidats.

Dès 9 h 00, le vendredi 23 avril, le président et le secrétaire d'élection, accompagnés des candidats ou de leur représentante, se sont rendus au bureau de poste ramasser les enveloppes de votation.

De retour au siège social de la section locale, le président et le secrétaire d'élection ont expliqué aux scrutateurs/trices, aux candidats ou à leur représentant le déroulement de la journée :



1. Les scrutatrices et scrutateurs trient par ordre alphabétique toutes les enveloppes recueillies ;



2. Elles et ils font l'extraction des enveloppes incomplètes ou annotées ;
3. Le président et le secrétaire d'élection analysent les enveloppes rejetées ;
4. Les scrutatrices et scrutateurs valident le nom figurant sur les enveloppes avec la liste électorale ;
5. Elles et ils s'assurent que le nombre d'enveloppes correspond au nombre de votants ;
6. Elles et ils enlèvent la partie identification de celle contenant le vote ;
7. Le président d'élection détruit la partie de l'enveloppe ayant l'identification devant la représentante ou le représentant des candidats ;



8. Les scrutatrices et scrutateurs procèdent à l'ouverture des enveloppes contenant les bulletins de vote ;

9. Elles et ils font la comptabilisation des bulletins de vote ;



10. Le président et le secrétaire d'élection analysent les bulletins de vote rejetés ;



11. Le président et le secrétaire d'élection annoncent le résultat du vote et par la suite, ils ont procédé à la mise sous scellés des listes électorales et des bulletins de votation.



Je protège mes droits, je me souviens

Histoire de mon syndicat - Volume 3, numéro 2

Je protège mes droits, je m'implique !

Les 22, 23 et 24 avril 1971, sont les dates du deuxième congrès de la section locale 2000. À Lévis, sous le thème « Le syndicat dans son milieu », les 40 congressistes ont développé les sous-thèmes suivants :

Le syndiqué consommateur, le syndiqué citoyen et le syndiqué versus le non-syndiqué. Ils ont de plus, traité 48 résolutions d'ordre statutaire et 12 d'ordre général.

Je protège mes droits, je prépare la prochaine négociation ! me lève debout

Après le congrès, les comités exécutifs des sections locales 957, 1500 et 2000 planifiaient une tournée d'assemblées générales pour le mois de septembre dans le but de présenter aux membres le projet de convention collective. Cette convention se termine le 31 décembre 1971.

Il faut se souvenir que nos confrères du 1500 étaient en grève illégale quelques

jours pour leur plan d'évaluation. En juin '71, la situation n'était pas très rose et monsieur Louis Laberge, président de la FTQ, a donné l'appui entier de sa centrale pour : « Forcer Hydro-Québec à renoncer à l'attitude notoirement anti-syndicale qu'elle a toujours affichée par le passé ».

Ça promet...

Les inspecteurs mesurage en observation...

L'entente Développement et Relève de la main-d'œuvre a eu pour effet, entre autres, la création d'un emploi d'inspecteur mesurage et tarif classe 5 avec possibilité de progression à la classe 6.

Pour permettre le passage de la classe 5 à la classe 6, il a été convenu de faire un projet pilote comprenant un test théorique et une observation pratique de tâche.



Bernard Dubuc, inspecteur mesurage région Laurentides.

Le test théorique s'est déroulé le 18 février dernier avec 9 candidats inspecteurs choisis pour le projet pilote. Les observations pratiques se sont déroulées durant le mois de mars de façon individuelle par tranche de demi-journée.

De l'aveu même des participants, le test théorique et l'observation pratique constituent un moyen raisonnable de valider qu'un inspecteur mesurage classe 5 avec 3 ans d'expérience, maîtrise bien les procédures de travail et l'aspect sécurité relié à sa tâche.

Pour la suite des événements, l'observateur syndical a transmis ses commentaires à notre président et une rencontre est prévue dans les prochains jours avec l'employeur afin de tirer des conclusions de ce projet pilote et de s'entendre sur les façons de faire pour régler le dossier pour l'avenir.

À suivre...

Réjean Hurtubise

Responsable du comité provincial de formation



De gauche à droite, Bernard Dubuc, inspecteur mesurage région Laurentides, Pierre Brûlé, chef mesurage, Réjean Hurtubise, responsable provincial de la formation section locale 2000 et Guy Trottier, formateur.

Erratum

Dans le journal du mois de février dernier, deux erreurs se sont produites en page 11 sous le titre « Nos nouveaux et nouvelles stagiaires ». Malheureusement, le nom de Manon Laberge, région Montmorency s'est malencontreusement retrouvé dans la liste et celui de Diane Halley, région Saint-Laurent aurait dû s'y retrouver. Toutes nos excuses aux personnes concernées.

Le monde du travail

L'éthique dans la fonction publique...

Vous avez déjà entendu parler des règles d'éthique à Hydro-Québec !

Pouvons-nous penser que plusieurs organisations ont des règles semblables ?

Eh bien oui et le gouvernement du Québec a bien entendu lui aussi son code d'éthique dans la fonction publique québécoise. Cependant, il y a un paragraphe assez inusité que nous vous reproduisons intégralement :

« 2. LE LIEN AVEC L'ORGANISATION

Le fonctionnaire est intégré aux autres employés de son unité, de son ministère ou organisme et de la fonction publique afin de fournir au public un service de qualité. Il importe donc que le fonctionnaire respecte l'obligation d'obéissance hiérarchique ainsi que celle de loyauté et d'allégeance à l'autorité constituée. »

Que pouvons-nous ajouter, peut-être « Oui papa ou oui maman... »

Vous pouvez consulter le document dans son entier au www.mce.gouv.qc.ca/ethique.

Débrayage à la région Manicouagan

Des relations de travail peu harmonieuses à la région Manicouagan et plus particulièrement à Sept-Îles, ont amené les confrères de la section locale 1500 à débrayer les 25 et 26 mars derniers.

Dans un geste de solidarité, les consoeurs et confrères des sections locales 957 et 2000 ont respecté cette ligne de piquetage.

Une suspension indéterminée donnée à un officier syndical du 1500 et un non-retour d'Hydro-Québec sur les demandes de comité de relations de travail et de griefs sont à l'origine de ces perturbations

Petit parallèle intéressant...

Nous vous avons déjà entretenu sur le sondage « Violence au travail et santé mentale » réalisé par la section locale à la fin de l'année 2002 et début 2003.

Même si ce sondage n'est pas considéré comme scientifiquement éprouvé, il n'en demeure pas moins un portrait très réel de la situation de nos membres.

Souvenons-nous que :

w ! 59 % des répondants sont des femmes, 33 % des hommes et 8 % ne l'ont pas spécifié ;

w ! La majorité des répondants sont âgés entre 40 et 50 ans, ce qui représente l'âge moyen en général à Hydro-Québec ;

w ! 65,2 % sont des employées et employés permanents, 25,7 % sont des employées et employés temporaires et 5,1 % ne l'ont pas mentionné.

w ! 87,1 % sont à l'emploi d'Hydro-Québec depuis 10 ans et plus.

Les résultats compilés ont tracé cette situation dans le milieu de travail :

w ! 42,5 %, soit 525 membres ont déclaré avoir subi un jour ou l'autre une forme de violence psychologique depuis au moins deux ans ;

w ! 22,5 % ont subi de la violence économique ;

w ! 10,9 % ont subi du « mobbing » ;

w ! 29,5 % mentionnent avoir été témoins de la violence au travail.

Le parallèle :

Le rapport d'activité de la protectrice de la personne à Hydro-Québec pour l'année 2002 signale 49 plaintes de harcèlement réparties de cette manière :

w ! 37 de harcèlement moral et violence physique ou verbale ;

w ! 7 de climat de travail, menaces et intimidation ;

w ! 5 de harcèlement sexuel, abus de pouvoir et non-respect de la personne.

Pour ces 49 plaintes, nous ne pouvons établir de quels groupes d'emplois elles proviennent. Cependant, nous pouvons établir que pour l'ensemble des plaintes reçues par la protectrice de la personne, 38 de nos consoeurs et confrères de la section locale 2000 se sont prévalus de ce service.

On fait quoi ?

Présentement, les conseils régionaux de toute la province sont rencontrés, sensibilisés et formés pour être en mesure de répondre à la violence organisationnelle.

Cette formation aborde entre autres, différents aspects de l'approche syndicale, le lien entre les différents intervenants syndicaux en conservant toute la confidentialité nécessaire et les différents côtés légaux pour vous protéger et protéger vos revenus.

Votre structure syndicale a une multitude de ressources à sa disposition pour vous aider ou aider un consoeur ou un confrère de travail.

N'hésitez pas à contacter votre structure syndicale, cette violence au travail et les problèmes reliés à la santé mentale doivent cesser. Ensemble nous pouvons y parvenir !

p.s.: Suite à l'entrée en vigueur le 1er juin 2004 des dispositions sur le harcèlement psychologique contenues dans la Loi sur les normes du travail, nous reviendrons sur ce sujet prochainement.

Les membres de la section locale de Baie-Comeau et des installations étaient sur un pied d'alerte et prêts à intervenir dans ce dossier.

Encore une fois, Hydro nous a démontré son manque à vouloir régler des dossiers et à laisser traîner en longueur certains litiges.

Yvon Lebeau, président Manicouagan